96B 1036

copie certifiée conforme à l'original

A 10137

M 2000
S.A. au capital de 80.000 €
Siège social : Parc Burospace – 1 Route de Gisy – 91570 Bièvres
Rcs Evry B 405 201 468

Assemblée Générale Annuelle
20 juin 2003

Extrait

(...)

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, connaissance prise des rapports prescrits par la loi, approuve les comptes annuels de l'exercice 2002 tels qu'ils ont été présentés, faisant ressortir un bénéfice net de 594.564 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

(...)

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice comme suit :

- Détermination du bénéfice distribuable :

Résultat	594 564 €
Dotation à la Réserve légale	- €
Report à nouveau antérieur	364 957 €
Bénéfice distribuable	959 521 €

- Distribution d'un dividende de 200.000 €

- Affectation du solde du bénéfice distribuable en Report à nouveau.

- Dividende par action :

Nombre d'actions	Montant total du dividende	Montant par action	Avoir fiscal par action
80 000	200 000,00 €	2,50 €	1,25 €

- Mise en paiement : à compter de ce jour.

➢ Tableau d'affectation des résultats

	Origine	Affectations
Report à nouveau antérieur	364 957 €	
Résultat de l'exercice	594 564 €	
Réserve légale		- €
RSPVLT		- €
Dividende		200 000 €
Report à nouveau		759 521 €
Total	959 521 €	959 521 €

L'Assemblée Générale approuve en tant que de besoin le montant des dividendes versés au titre des trois précédents exercices, savoir :

Exercice	Montant total	Par action	Avoir fiscal	Revenu à déclarer (par action)
2001	160 000,00 €	2,00 €	1,00 €	3,00 €
2000	152 449,01 €	60,98 €	30,49 €	91,47 €
1999	- €	- €	- €	- €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale constatant que le mandat de la Société SLG EXPERTISE, Commissaire aux comptes titulaire, est arrivé à expiration, décide de procéder à son renouvellement pour six exercices comprenant les exercices 2003 à 2008 inclus.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution

L'Assemblée Générale constatant que le mandat de Madame Marion Bolze, Commissaire aux comptes suppléant, est arrivé à expiration, désigne en remplacement Madame Isabelle Gareau, domiciliée 60 Rue Pierre Charron, 75008 Paris, pour six exercices comprenant les exercices 2003 à 2008 inclus.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.
(...)

Le Président
Extrait certifié conforme.